
Revue immobilière

Les lots du Parc Maufils

La mise en vente des lots à bâtir sur le parc Maufils a mis un peu plus de vie dans les transactions immobilières depuis quelques semaines. La modicité du prix, les facilités de communication, tous les avantages de la ville réunis sur un point pittoresque situé en pleine campagne, ont déjà attiré de ce côté des centaines de citoyens désireux de s'établir à proximité de leur emploi. Le courant va de ce côté.

D'autre part on semble désireux d'éviter, dans l'établissement de ce nouveau quartier, l'erreur commise par les grands propriétaires de terrains qui en favorisant le développement de la banlieue, à Limoilou, ont plutôt songé à réaliser de gros profits qu'à fournir aux gens le moyen et l'espace nécessaires pour s'établir dans des conditions hygiéniques conformes au progrès moderne.

Les propriétaires du Parc Maufils ont voulu profiter de l'expérience de leurs devanciers. Satisfaits de profits raisonnables ils se montrent généreux pour leurs clients en leur donnant sur un lot de 50 x 80 et à des prix à la portée de toutes les bourses, tout le terrain nécessaire pour les mettre à l'aise et leur permettre de construire des logements confortables.

Voici une description sommaire de cette entreprise.

Le parc Maufils (ancienne propriété Alford) est situé à l'endroit le plus pittoresque entre l'église de Limoilou et Maizerets, au nord de la voie du chemin de fer, Québec et Montmorency, et dans la localité mieux connue sous le nom de "La Canardière."

A l'embouchure de la rivière St-Charles et sur le fleuve St-Laurent, il donne vue sur un panorama qui n'a pas de supérieur au monde : l'Île d'Orléans à gauche, avec, en face, les hauteurs de Lévis et l'étincelant amphithéâtre où s'échelonne toute la partie nord, la partie vivante, de la ville de Québec ; au pied le port intérieur, le bassin Louise, puis, en bordure, une grève immense.

La concession en lots de cette propriété répond au vœu exprimé de longue date par tous ceux que leurs occupations retiennent à la ville, mais que les douceurs de la vie champêtre